

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) - Site de Toul Centre



1/ L'inauguration de la Maison Départementale des Solidarités Terres Toulaises

La Maison Départementale des Solidarités (MDS) Terres Toulaises comprend deux sites à Toul : l'un situé dans les locaux du centre socio-culturel André-Malraux dans le quartier de la Croix-de-Metz et l'autre situé rue Balland, qui a fait l'objet de travaux de remise en état. **C'est ce dernier, dit site de Toul Centre, qui est inauguré ce jeudi 25 janvier 2018 à 11h.**

La MDS Terres Toulaises est l'un des plus importants sites de MDS du département, dont le périmètre couvre désormais celui de la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T).

Composition de l'équipe de la Maison Départementale des Solidarités - Site de Toul Centre

Les équipes des MDS sont composées de professionnels du domaine social et médico-social. Sur le site de Toul Centre, travaillent :

- 10 assistantes sociales
- 3 puéricultrices
- 1 conseillère en économie sociale et familiale (CESF)
- 1 sage-femme (qui intervient sur les deux sites de la MDS Terres Toulaises en fonction des besoins identifiés)
- 3 éducateurs spécialisés (qui interviennent sur le secteur de la MDS et plus largement dans les communes du territoire en fonction des besoins)
- 3 secrétaires et une apprentie
- 1 médecin de Protection Maternelle et Infantile (PMI), qui intervient sur les 2 sites de la MDS Terres Toulaises
- 1 responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- 1 psychologue de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Accueil à la Maison Départementale des Solidarités – Site de Toul Centre

Le public est accueilli tous les jours :

- Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- Les travailleurs sociaux interviennent sur rendez-vous ou non selon les disponibilités et effectuent également des visites à domicile dans les communes plus rurales de la CC2T.
- Les consultations de nourrissons ont lieu les jeudis après-midi pour les 0-3 ans et les consultations pour le deuxième âge (3-6 ans) sont assurées une fois par mois le mercredi. Les locaux actuels sont désormais adaptés pour les consultations de PMI.
- Une permanence de sage-femme, qui n'était pas possible faute de place dans les anciens locaux, a vu le jour.
- Le groupe d'éveil organisé à Foug, les mardis matins, a emménagé dans l'ancienne École des Sources au cours de l'été 2017.
- Deux points d'accueil à Domèvre-en-Haye et Foug renforcent ce maillage territorial pour une proximité encore plus grande.

Atouts de cette rénovation

- Des locaux qui répondent aux besoins de l'équipe pluridisciplinaire de la MDS.
- Un lieu adapté pour la mission de PMI et les activités de prévention en faveur des familles.
- Un lieu qui permet l'accueil de partenaires.

Coût des travaux : 63 315 €

Les travaux ont été réalisés par les équipes du Département.

Une belle dynamique partenariale

La MDS accueille également plusieurs partenaires afin d'apporter une offre de services diversifiée aux habitants. Les partenaires énumérés ci-dessous bénéficient de la mise à disposition d'un bureau où ils peuvent recevoir leur public :

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : 2 journées par semaine ;
- Caisse d'Assurance Retraite Santé Travail (CARSAT) : une demi-journée par semaine ;
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : déjà présente sur le site Croix-de-Metz, elle le sera désormais aussi sur celui de Toul Centre. Une permanence va prochainement s'organiser ;
- Accueil et Réinsertion Sociale : une journée sur la semaine ;
- Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) : en fonction des rendez-vous, plusieurs fois par mois ;
- HANDI54 : une demi-journée par semaine ;
- Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) REALISE : une à deux fois par mois ;
- Tutelle privée : une demi-journée par mois ;
- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) : une demi-journée par mois ;
- Mise à disposition d'un bureau deux jours par semaine pour les assistantes familiales du territoire.

2/ Les Maisons Départementales des Solidarités : 77 points d'accueil dans l'ensemble du département au service des Meurthe-et-Mosellans

17 Maisons Départementales des Solidarités (MDS) offrent 77 points d'accès au service du public dans le département, avec un accueil physique par des professionnels du domaine social et médico-social des services départementaux.

Les MDS, des lieux d'accueil

- **Sites principaux** : implantés dans les communes ou bourgs-centres qui disposent d'une fonction d'accueil médico-social et d'une offre de service complète.
- **Points d'accueil** : lieux de proximité qui répondent à des besoins plus diffus dans le territoire. Les travailleurs sociaux y sont présents de façon ponctuelle.

Les MDS, des missions

- Informer, accompagner et protéger les personnes et les familles.
- Mener des actions de santé en faveur des familles, des enfants et des femmes enceintes.
- Conduire des actions de prévention et d'insertion pour contribuer à la lutte contre l'exclusion.

Tout en garantissant la confidentialité des informations pour le respect des personnes, les MDS permettent à chacun d'améliorer ses conditions de vie et d'exercer sa citoyenneté.

Les MDS, des interlocuteurs faciles à identifier pour le public

- 2 ou 3 Maisons Départementales des Solidarités par territoire, 6 Maisons Départementales des Solidarités dans le territoire Grand Nancy.
- Un responsable pour chaque MDS, interlocuteur privilégié des acteurs locaux. Il représente le Département dans le territoire dans le domaine des solidarités,
- Une offre de service coordonnée avec celle des partenaires.
- Un lieu ouvert pour se rencontrer, travailler, bâtir des projets avec les partenaires et les habitants dans le champ des solidarités.